

OFFICE DES CEREALES
APPEL D'OFFRES N° 12/2021
TUNEPS 20210400304

**LOCATION EN CLOUD POUR L'HEBERGEMENT DE L'INFRASTRUCTURE
DE PRODUCTION ET DE SECOURS DU SYSTEME D'INFORMATION**

Cet Appel d'Offres a pour objet la réalisation la fourniture de services et de ressources informatiques sous forme de location en cloud pour l'hébergement de l'infrastructure de production et de secours du système d'information de l'office des céréales.

Les entreprises inscrits au système TUNEPS, spécialisées, et qui sont intéressés à participer, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent Commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis **ou** à télécharger de site www.tuneps.tn **ou** de site www.marchespublics.gov.tn **ou** de site de l'office www.oc.com.tn.

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales **exclusivement par le système TUNEPS**.

Seulement la caution bancaire provisoire (l'original de 1000 D) et l'extrait de registre de commerce (l'original) doivent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général de l'office des céréales 30 Rue Alain Savary BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 12/2021 :

**LOCATION EN CLOUD POUR L'HEBERGEMENT DE L'INFRASTRUCTURE
DE PRODUCTION ET DE SECOURS DU SYSTEME D'INFORMATION**

La date limite pour la réception des offres est fixée au 18 MAI 2021 à 13 H 00.

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite de la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **18 MAI 2021 à 14 H 30mn** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signé de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

**Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) et/ou hors ligne
Et/ou ne contient pas la caution provisoire et/ou la soumission et/ou la fiche technique, sera rejetée.**